

Coupe Nouvelle Aquitaine

Règlement 2024

Article I PRESENTATION

La Commission Régionale de BMX de Nouvelle Aquitaine (CRBMX), organise en 2024, sous la responsabilité du Comité Nouvelle Aquitaine, la Coupe Nouvelle Aquitaine (CNA) de BMX.

Article II PARTICIPANTS

a) La CNA est accessible à tout pilote détenteur d'une licence 2024, à jour, autorisant la compétition de BMX Race, délivrée par la FFC.

b) La CNA se déroulera, conformément au calendrier régional validé par la CRBMX de février à juin 2024.

c) Les dates et lieux retenus sont les suivants :

- dimanche 11 février 2024/ Anglet
- dimanche 3 mars 2024/Val de Taurion
- dimanche 14 avril 2024/ Avensan
- dimanche 19 mai 2024/ Canéjan
- samedi 22 juin 2024/ Limoges

Article III CLASSEMENT INDIVIDUEL - TROPHEE DES CLUBS

a) Un classement individuel par catégorie est établi à la fin de chaque épreuve. Il n'y a pas de classement spécifique pour des féminines ayant décidé de rouler dans une catégorie masculine (choix à effectuer avant la première manche et irrévocable pour la saison)

b) A l'issue de la dernière épreuve, est déclaré vainqueur dans chaque catégorie de la CNA 2024, le pilote, licencié auprès du Comité Nouvelle Aquitaine ayant marqué le plus de points.

c) L'attribution des points se fait suivant la réglementation nationale. Seront pris en compte les 5 manches de la Coupe NA. **Il n'y aura pas de joker.**

d) En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche. Si il n'est pas possible de les départager sur la dernière manche, il conviendra de remonter à la manche précédente permettant ce départage.

e) Un classement des clubs affiliés au Comité Nouvelle Aquitaine est organisé:
le Trophée des clubs.

Tous les pilotes d'un club inscrits lors d'une épreuve marquent des points pour son club.

Article IV RECOMPENSES

a) Le club organisateur de chaque manche devra récompenser les 3 premiers pilotes dans chaque catégorie 20" et Cruiser courues le jour de la manche;

b) Les féminines, n'ayant pas fait le choix de rouler avec les garçons, seront récompensées par un classement séparé. Il n'y a donc pas de classement spécifique pour les filles ayant décidé de rouler avec les garçons.

c) Le club organisateur pourra éventuellement, sans obligation, augmenter cette dotation en récompensant toutes ou parties des finalistes des différentes catégories 20" et ou Cruiser;

d) Une cérémonie protocolaire sera systématiquement organisée pour au minimum les 3 premiers de chaque catégories courues le jour de la manche. Les pilotes ont l'obligation de se présenter à cette cérémonie, revêtus du maillot du club affilié à la F.F.C.(inscrit sur leur licence) ou d'un maillot de sélection régionale ou départementale et en tenue conforme à la réglementation fédérale. Le président de jury appliquera les sanctions prévues pour les pilotes ne respectant pas ce point;

e) Le classement général de la CNA de BMX 2024, donnera lieu à une remise des récompenses aux huit premiers de chaque catégorie. Ces récompenses seront fournies par la CRBMX.

f) Obligation est faite à chaque pilote d'être présent pour recevoir sa récompense, le jour du classement général, sauf cas de force majeure dûment signalé, avec les mêmes prérogatives qu'à l'alinéa IV d).

Article V CATEGORIES

a) Les pilotes féminines ont le choix avant la première manche de la CNA 2024 de décider si elles roulent en catégories féminines ou avec les garçons experts correspondant à leurs catégories. Ce choix est définitif et sans appel.

Les cadettes et plus, désirant rouler avec les garçons rouleront avec les 17 ans et plus OPEN.

Article VII ENGAGEMENTS

a) Les engagements doivent être réalisés via cicweb au plus tard le lundi 20h00 précédant la course;

b) **ATTENTION : à partir de cette année, passé le lundi 20h00, plus aucune inscription (individuelle ou club) ne pourra être prise en compte.**

c) Les droits d'engagements (10,10 € pour 2024), hors cicweb, devront être réglés auprès du club organisateur au plus tard le matin de la course avant la publication des feuilles de race.

Le coût de l'engagement d'un pilote qui coure en cruiser et en 20 pouces passe à 11.20€ (9€ d'engagement et deux fois les 1.10€ via l'application Sqorz).

d) Pour que ces engagements soient pris en compte, chaque club devra désigner sur arbitre.bmx.naq@gmail.com un quota d'arbitres en fonction du nombre de pilotes engagés (cette règle ne s'applique pas aux clubs des comités extérieurs).

- pas d'obligation d'arbitres jusqu'à 3 pilotes engagés
- 1 arbitre journée ou 2 arbitres demi-journée de 4 à 9 pilotes engagés
- 1 arbitre journée + 1 arbitre demi-journée ou 3 arbitres demi-journée de 10 à 16 pilotes engagés
- 2 arbitres journée ou 4 arbitres demi-journée plus de 16 pilotes engagés

La répartition par club en demi-journée doit permettre de couvrir l'ensemble de la durée de la compétition.

Le club devra désigner **obligatoirement un référent club** (licencié à jour, n'occupant pas des fonctions lors de la course au sein du staff arbitral), seul interlocuteur du club auprès du jury.

e) En cas de non-respect de ces quotas d'arbitres, l'engagement des pilotes ne sera effective qu'après paiement, par le club, d'une sanction financière dont le montant est déterminé annuellement par la CRBMX (20 € / arbitre manquant en demi-journée). Le suivi des sanctions est assuré par le comité Régional.

f) Un pilote engagé qui ne participe pas à l'épreuve, sera remboursé par le club organisateur, à condition qu'il présente un certificat médical au coordinateur, le jour de l'épreuve, éventuellement par l'intermédiaire du responsable de son club avant 9h00 ou par mail les jours précédents la course;

g) Chaque responsable de club doit contrôler la bonne inscription de ses pilotes le jeudi soir 18h00 sur la liste « inscriptions par club » disponible sur le site Internet du

comité de Nouvelle Aquitaine et signaler immédiatement toute anomalie sur
arbitre.bmx.naq@gmail.com

j) Aucune demande de correction ou modification ne sera prise en compte le jour de la course;

Article VIII Championnats départementaux

Les coupes Nouvelle Aquitaine ne pourront pas être support à un championnat départemental.

Un championnat départemental devra être une compétition à part entière.

Article IX Dossier d'invitation

Les clubs organisateurs doivent diffuser eux-mêmes leur dossier d'invitation aux clubs néo-aquitains et éventuellement extérieurs à la région en mettant le comité en cc afin qu'il puisse s'occuper de la mise en ligne du dossier sur le site officiel.

Article X Autres.

- Tout pilote engagé par son club, sur une manche, est censé connaître le présent règlement et s'y conformer

- Pour tout point non indiqué au présent règlement, il convient de se référer au règlement FFC titre VI en vigueur.

- Lorsqu'une catégorie ne comptera pas plus de 8 engagés, la course se déroulera sous le format suivant : 3 manches + 1 finale.

les pilotes effectueront les 3 manches qualificatives comme les autres. A l'issue des ces 3 manches une feuille sera éditée pour la finale en prenant en compte les résultats des 3 manches qualificatives pour l'ordre du choix de place sur la grille en finale. La finale se fera sur une unique manche, le résultat final de la course retenu sera la place obtenu lors de la finale.

La catégorie élite régionale pourra emprunter la section pro, sur les pistes en proposant, sous réserve de l'autorisation préalable du président du jury.

ANNEXE 1 : liste pilotes

Pilotes cruisers autorisés à rester en catégorie cruisers loisirs ayant plus de 3 années de pratique

Gilles	TESTET
Xavier	VANDERMEERSCH
Frédéric	MARIMON
Thierry	TUO
Dominique	FACCHETTI

Elites régionaux 2023.

Elio MOREAU Bmx Breuillet

Quentin ROUIN Bmx club Saintes

Kylian MORIN BC Mios

sont les 3 premiers du classement général 17/29 ans OPEN de la coupe NA 2023. Ils évolueront en élite régional pour 2024.

Néo MALFETTES Bmx Club Canéjan

Thibault MARROCQ Stade Montois Bmx

Maël AUGER CC Marmandais

sont les 3 premiers du classement général Cadets experts de la coupe NA 2023. Ils évolueront en élite régional pour 2024.

Les pilotes inscrits dans la catégorie en 2023 restent en élite régionale en 2024.

Tous les pilotes nationaux et LRP de U17 2^{ème} année à 25/29 roulent obligatoirement dans la catégorie élite régionale.

Les U17 première année nationaux ou LRP sont inscrits en élite régionale par défaut mais ont le choix de rouler en cadets experts pour la saison. La demande devra être faite auprès de la commission avant la première coupe de l'année (11 février 2024).

1	PENEL Scotty	Medoc Bmx
2	LAFRAGUETA Clement	Stade Bordelais
3	CAILLAUD Melvyn	Stade Bordelais
4	DESPEAUX Matthieu	Stade bordelais
5	CHAT Matheo	Bmx Mios
6	ROUME Dimitri	Pau Bmx club
7	JAY Jérémy	Stade Bordelais
8	THOMAS Noam	Stade Bordelais
9	BOUDEY Enzo	US Bouscataise
10	RIVERA CISTENAS Javier	UCS Anglet
11	MONNIER Tao	Stade Bordelais
12	HERBERT Malo	Bmx club Limoges
13	FORGE Lucas	Bmx club Limoges
14	CROUAIL Maxence	Stade Bordelais
15	DAGUERRE Alexandre	UCS Anglet
16	SERAUDIE Luigi	Stade Bordelais
17	DIAS Lucas	Saint Leger Bmx
18	FAURE Milane	Bmx Breuillet
19	NACHEZ Romain	Bmx Breuillet
20	GOUZIEN Theo	Stade Bordelais
21	ROUTA Yanis	Stade Montois Bmx
22	KERJEAN Maxime	Canéjan Bmx club
23	FAURE Matteo	Stade Bordelais
24	VYNS Leo	Bmx Gujanais
25	KERJEAN Hugo	Bmx club Cournon
26	DEBRIS Tristan	Pau Bmx club
27	RENARD Sven	UCS Anglet
28	DEJEAN Nolan	Bmx Saintais
29	CLERTE Eddy	Stade Bordelais
30	BILLEREY Kylian	Stade Bordelais
31	GALLIAT Alex	Stade Bordelais
32	MARCHAND Kevin	UCS Anglet

33	LIVET Kilian	AS Saint Junien Bmx
34	FOURCADE Loïc	Stade Bordelais
35	VATRAN Kylian	Stade Bordelais
36	SASTRE Dorian	Bmx club Limoges
37	DEFRANCE Léo	Stade Bordelais
38	VAUTIER Noa	Medoc Bmx
39	CHAUDOUARD Enzo	Bmx club Limoges
40	TASTEYRE DEL VITTO Leopold	Bmx La Rochelle
41	JOULIN Remi	UV Angérienne
42	COCHEREAU Mathys	Bmx club Niortais
43	BOUDIGUES Nathan	Canejan Bmx club
44	HERBERT Malo	Bmx club Limoges
45	JACQUIN Thomas	Bmx club Limoges
46	MASSEGLIA Paul	Stade Bordelais
47	MERVILLE Ryan	Stade Montois Bmx
48	NAVARRO SALABERT Alexis	Denguin Bmx club
49	VALLEE Gaspard	UCS Anglet
50	VEDEAU Thomas	UV Angerienne
51	ALEXANDRE Yannick	Pau Bmx club
52	GENESTE Axel	Condat Bmx club
53	PERRIER-MARCHAND Quentin	Stade Bordelais
54	AUDINEAU Mathias	Bmx club Niortais
55	FERRER Dorian	Bmx club Mios
56	BATIER Louis	US Bouscataise
57	BALLION Jules	Bmx club Mios
58	GABET Valentin	Denguin Bmx club
59	GUERINEAU ANTOINE	Bmx club Niortais
60	LAFLEUR Ugo	Bmx club Niortais
61	DURAND Hugo	Stade Bordelais
62	ALBARET Lenny	Stade Bordelais
63	CLEMENT Tom	Stade Bordelais
64	DARTENUC Romain	Stade Montois Bmx
65	DUFOYER Benjamin	US Bouscataise
66	ESSABAR Axel	Stade Bordelais

67	FAURE Titouan	Stade Bordelais
68	GELU Ruben	Bmx club Niortais
69	RIGOLET Mathéo	Stade Bordelais
70	LASSERRE Baptiste	UV Angérienne
71	LEBAIL Yannis	Breuillet Bmx club
72	IOAN Raphael	Stade Bordelais
73	VAUTIER Jao	Medoc Bmx
74	ALLARD Noa	Bmx Saintais
75	LESPINE BARRIERE Mael	Bmx Marmande
76	PARENT Charles	Bmx club Limoges
77	RIGOLET Mathéo	Stade Bordelais
78	SALESSES Mathys	Bmx Denguin
79	BARANSKY Raphael	Stade Bordelais
80	GLORY Maxime	Bmx Saintais
81	MARROCQ Thibaut	Stade Montois
82	PLESSIS Titouan	US Bouscataise
83	BALDACCHINO Iban	US Anglet
84	BERGER Mael	Bmx club Limoges
85	IOAN Martin	Stade Bordelais
86	LE PAIH Archibald	Bmx Marmande
87	MOURGAUD Antonin	Condat Bmx club
88	NAVARRO Matt	Bmx club Pau
89	ROBERT Gabin	Saint Léger Bmx
90	SICHEL Maxime	Canéjan Bmx club
91	ROFES Enzo	Pau Bmx club
92	BAZZO Maxime	Cavignac bmx club
93	DELHOMMAYE Cyprian	Pau Bmx club
94	CANDAU Mathis	UCS Anglet
95	MOREAU Elio	Bmx Breuillet
96	ROUIN Quentin	Bmx club Saintes
97	MORIN Kylian	BC Mios
98	MALFETTES Néo	Canéjan Bmx club
99	MARROCQ Thibault	Stade Montois Bmx
100	AUGER Mael	CC Marmandais

ANNEXE 2 : catégories novices/experts

PUPILLES NOVICES 2024

Tous les pilotes nés en 2014 et 2015 ayant eu leur première licence en 2024 ou en 2023

BENJAMINS NOVICES 2024

Tous les pilotes nés en 2012 et 2013 ayant eu leur première licence en 2024 ou en 2023

MINIMES NOVICES 2024

Tous les pilotes nés en 2010 et 2011 ayant eu leur première licence en 2024 ou en 2023

CADETS NOVICES 2024

Tous les pilotes nés en 2009 ayant eu leur première licence en 2024 ou en 2023 ainsi que tous les pilotes nés en 2008 ayant eu leur première licence en 2024, 2023 et 2022.

Tous les autres pilotes qui ne rentrent pas dans ces critères rouleront OBLIGATOIREMENT en experts. Aucune dérogation possible.